

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'orgue de l'église
Saint-Jean
de Lamballe-Armor

FONDATION



DU
PATRIMOINE



Lamballe-Armor
en Penthièvre

► ENTREPRISE

FONDATION DU PATRIMOINE
Tél. : 02 99 30 62 30

VILLE DE LAMBALLE-ARMOR
Tél. : 02 96 50 00 30

La délégation Bretagne de la Fondation du patrimoine est soutenue par :



Côtes d'Armor
le Département



► Un orgue classé dans le cœur de Lamballe-Armor

◆◆ L'orgue et son histoire

Le centre-ville de Lamballe dispose de trois églises : la Collégiale Notre-Dame de Grande Puissance, l'église Saint-Martin et l'église Saint-Jean.

L'église Saint-Jean a été bâtie au tout début du XV^e siècle avec, notamment, des matériaux des murailles qui ceinturaient la ville de Lamballe.

Elle abrite **un magnifique orgue construit en 1777** par le facteur d'orgue Pierre Le Texier de Rennes. Il a été utilisé pour la première fois le 25 mars 1778. En 1856 et 1864, il a été reconstruit par les Nantais Lelogeais et Renaud. Ce fut l'une de leurs plus grandes réalisations.

D'ailleurs, la **partie instrumentale de l'orgue** a été **classée aux Monuments Historiques le 14 avril 1987**. À noter que l'ensemble buffet-tribune était déjà classé depuis le 23 octobre 1908.

D'une facture romantique, les artistes peuvent y jouer du Mendelssohn, du baroque allemand (Bach) et français (Couperin) et de la musique symphonique (Vierne).

◆◆ Composition de l'orgue

- ▶ 2 claviers de 54 notes en chêne plaqué d'ivoire et en ébène
- ▶ 23 jeux
- ▶ 5 sommiers
- ▶ 1 pédalier droit de 30 notes
- ▶ 1 soufflet
- ▶ et pas moins de **1 409 tuyaux en étain !**

◆◆ Un orgue toujours d'actualité !

Tout au long de l'année, l'église Saint-Jean accueille les rites religieux. Son orgue contribue à animer et rythmer les cérémonies mais pas seulement, puisqu'il reçoit les touristes curieux de découvrir l'instrument datant du début du XVIII^e siècle.

De plus, grâce à l'investissement de l'association des **Amis de l'orgue de Lamballe**, cet instrument vivant permet d'offrir des **sensibilisations**, des **récitals**, des **concerts**, des **visites**, de **multiples compositions** et **transmet** ainsi un **savoir-faire séculaire**.

D'ailleurs, plusieurs **organistes de renom** sont venus donner des concerts sur ce très bel instrument : **Philippe Lefebvre** et **Vincent Dubois** (titulaires de Notre-Dame de Paris), **Pascal Reber**, **Marc Baumann** et **Damien Simon** (cathédrale de Strasbourg).

Plus localement, l'orgue donne aussi la possibilité aux **élèves du Conservatoire de Lamballe Terre & Mer** de venir s'exercer et faire chanter ses sonorités. Enfin, l'association conçoit des projets réunissant simultanément au cœur de l'église les concerts et d'autres arts tels le chant, la peinture, la sculpture...

L'orgue de Saint-Jean n'est pas uniquement un instrument dans un lieu culturel, il fait partie intégrante du **patrimoine culturel de Lamballe-Armor**. Sa rareté, son ancienneté, et sa fonctionnalité quasiment intacte conduit les habitants et les touristes à sa découverte exclusive.



► Des travaux nécessaires pour retrouver une belle sonorité

◆◆ Une indispensable restauration

Comme tout instrument de musique, cet orgue nécessite un entretien régulier (tous les 15 à 20 ans). Cela s'appelle un relevage. Il consiste en un démontage complet de l'orgue pour procéder au nettoyage et aux réparations nécessaires.

Diagnostiquer, analyser, réparer, remplacer, régler, ajuster sont les maîtres-mots de cette phase de travaux.

Un diagnostic a été posé par un technicien agréé par les Orgues historiques et plusieurs dysfonctionnements sont constatés :

- **moisissures dans les veines et pores du bois,**
- **soufflet fragilisé,**
- **oxydation des tuyaux,**
- **affaissement de certains tuyaux...**

Ces détériorations se traduisent par une inégalité du souffle, des cornements (sons parasites) et un jeu rendu compliqué pour les organistes. Cela entraîne donc une perte d'harmonie et d'accord de l'instrument qui ne permettent plus aux organistes de partager leur art et leurs connaissances.

Ce plan de **restauration** d'un montant de **193 360 € HT** se déroulera en quatre phases pour une durée de **deux ans**. Le démontage de l'orgue en septembre 2021, puis différentes phases s'enchaîneront pour restaurer les éléments défectueux.

◆◆ Co-financement

Plusieurs partenaires participent au financement de cette restauration :

- **l'État**, par le biais de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) grâce à l'inscription de l'orgue aux Monuments Historiques,
- la **Région Bretagne**,
- la **Ville de Lamballe-Armor**.

Pour autant, une **campagne de mécénat** à destination des **entreprises** et des **particuliers** est lancée afin de :

- **participer** à la **restauration de l'orgue**,
- **sensibiliser** la population et les entreprises à **l'importance du patrimoine de notre territoire**,
- **obtenir**, si les dons atteignent 1% du montant des travaux, la **prime « skoaz ouzh skoaz »** proposée par la Région Bretagne (à la hauteur de 10% maximum du coût global et de 15 000 €).

Le diagnostic révèle un **ensemble de travaux nécessaires** à mener **pour assurer la pérennité de l'orgue classé aux Monuments Historiques**.



► Parrainez l'orgue de l'église Saint-Jean

◆◆ Le mécénat

La Ville de Lamballe-Armor a fait le choix de lancer une campagne de mécénat dans le cadre de la restauration de l'orgue. Ce dispositif est possible grâce à la convention signée avec la **Fondation du patrimoine** qui accompagne administrativement la collectivité notamment pour l'édition des reçus fiscaux adressés aux donateurs.

Le mécénat territorial vise ainsi à créer une synergie locale entre acteurs publics/privés en faveur d'une cause commune. La démarche de la Ville s'inscrit dans cet esprit pour solliciter des donateurs locaux sensibles au sujet et attachés au projet, à leur ville, au territoire...

La rénovation de l'orgue est l'occasion de **créer une relation privilégiée entre l'instrument et les donateurs**. En effet, cela tisse une relation de proximité afin de permettre une meilleure connaissance de l'instrument auprès des personnes curieuses de suivre l'évolution des travaux, le retour de l'instrument, sa remise en service...

◆◆ Le cadre juridique et fiscal

Le mécénat est un soutien financier (ou matériel) apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou un projet présentant un intérêt général.

Ce dispositif ouvre droit à une **déduction fiscale** tant pour une **entreprise** qu'un particulier :

► **entreprise** assujettie à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés : **réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT ou maximum de 20 000 €**.

Si le montant des dons annuels au titre du mécénat dépasse 2 millions d'euros, la réduction d'impôts est ramenée de 60 % à 40 % pour la part du don excédant ce seuil de 2 millions d'euros.

► **particulier** assujettie à l'impôt sur le revenu : réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable.

◆◆ Contreparties

En plus de l'aspect fiscal, plusieurs contreparties sont proposées afin de remercier les entreprises :

FORMULE	COÛT RÉEL	CONTREPARTIE
F1 - 200 €	80 €	Parrainage tuyau + nom cité + information suivi du chantier
F2 - 500 €	200 €	F1 + remise d'un certificat donateur
F3 - 1 000 €	400 €	F2 + 5 invitations à une conférence sur l'orgue
F4 - 2 000 €	800 €	Formule n°3 + 10 invitations à la soirée inaugurale
F5 - 5 000 €	2 000 €	Formule n°4 + visite privée de l'orgue pour l'entreprise
F6 - + 5 000 €	-	Formule n°5 + concert

► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

L'orgue de l'église

Saint-Jean

de Lamballe-Armor

► **PAR INTERNET :**

fondation-patrimoine.org/77328

ou en flashant le QR Code



► **PAR COURRIER :** joindre le bon

de souscription au chèque : « Fondation du patrimoine Bretagne, orgue de l'église Saint-Jean à Lamballe-Armor »,

7 boulevard Solferino

BP 90714 - 35007 Rennes Cedex